

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Croissance de 30 % des déplacements chez PLUMobile

Beaupré, le 6 février 2014 – PLUMobile, le service de transport collectif et adapté des MRC de La Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans, est fier de dévoiler aujourd'hui son bilan de l'année 2013 avec une hausse de 30 % de ses déplacements. En 3 ans, le nombre de déplacements réalisés, tout service confondu, s'est accru de 22 000 à 42 000 déplacements.

« Cette augmentation de 20 000 déplacements en 3 ans démontre clairement qu'il y a un besoin réel du transport en commun dans nos deux MRC. Selon l'appui financier que nous recevons des gouvernements supérieurs, nous comptons bonifier notre offre de service au cours des prochaines années. D'ailleurs, nous entreprendrons prochainement la réalisation d'un plan de développement du service pour les 5 prochaines années », indique M. Daniel Robitaille, président du Centre local de développement (CLD) de la Côte-de-Beaupré, gestionnaire de PLUMobile.

En 2013, PLUMobile a réalisé un total de 42 142 déplacements, tant en transport collectif qu'en transport adapté. Pour la MRC de La Côte-de-Beaupré, 21 133 déplacements en transport collectif et 11 761 en transport adapté ont été effectués. Pour la MRC de l'Île d'Orléans, 5 377 déplacements en transport collectif et 3 871 en transport adapté ont été réalisés.

Les nouveautés de 2013

En avril dernier, le service Express Desjardins s'est vu bonifier par l'ajout d'un véhicule plus spacieux, plus confortable et au look plus urbain. À l'été, PLUMobile a offert des navettes pour se rendre au Festival d'Été de Québec. Ces dernières seront de retour à l'été 2014.

Des laissez-passer toujours plus utilisés

294 usagers de PLUMobile ont procédé à l'acquisition du laissez-passer métropolitain. Celui-ci leur permet de voyager sur l'ensemble du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) en utilisant les services du Réseau de transport de la Capitale (RTC), de la Société de transport de Lévis (STLévis), de la traverse Québec-Lévis, du Transport collectif de la Jacques-Cartier ou de PLUMobile. Quant aux laissez-passer de PLUMobile, près de 300 laissez-passer mensuels ont été vendus.

Rappelons que la gestion et la coordination de PLUMobile sont assurées par le CLD de la Côte-de-Beaupré. Les activités de PLUMobile sont soutenues financièrement par Desjardins, la MRC de La Côte-de-Beaupré et ses municipalités, la MRC de l'Île d'Orléans et ses municipalités, le ministère des Transports du Québec, la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, la Communauté métropolitaine de Québec et le Pacte rural 2007-2014 de la MRC de l'Île d'Orléans.

-30-

Pour information : Marc-André Avoine, coordonnateur au transport
PLUMobile / CLD de la Côte-de-Beaupré
Tél : 418 827-8484 / 1 866 824-1433
www.plumobile.ca

